

Rencontre avec l'AV2E le 26/07/19

Contexte et parties prenantes :

Rencontre réalisée entre Claire Manfredi, psychologue sociale environnementaliste et 3 membres de l'AV2E, l'Association Vivre Esplanade de l'Europe : Gérard Blanc, Michel Devalland et Bernard Fourtet. Association de défense du cadre de vie et des intérêts généraux de l'Esplanade de l'Europe et de ses résidents propriétaires et locataires des biens immobiliers.

Sur demande de Rabii Youssous, adjoint au maire de Montpellier délégué au quartier centre

A eu lieu le 26 juillet 2019.

Buts :

1. Identification exploratoire des freins et des leviers à l'action
2. Recensement des besoins de l'association pour facilitation du transfert de ces derniers aux élus
3. Propositions d'interventions psycho-sociales environnementales

1. Identification des freins et des leviers

L'un des principaux leviers de l'association est son lien étroit avec l'union des syndics des 9 copropriétés. Leur résidence est composée au total de 9 lots immobiliers avec 24 entrées et 412 logements. 1/3 sont des propriétaires et 2/3 des locataires. Les 9 copropriétés avaient 70% de charges communes, cette union leur permet ainsi de gérer de manière plus optimale les charges qui incombent au complexe immobilier, de fédérer davantage autour de ce lieu particulier qu'est la résidence de Port Juvénal et d'être plus efficaces économiquement. Ils ont ainsi mis en place des vigils, fermé des jardinets pour éviter la planque de drogue, renforcé les portes d'accès, placé des caméras et mis en place la théorie de la « vitre cassée » (ils remplacent directement en cas de dégradation). Ces actions leur ont permis d'observer une amélioration de leur environnement d'habitation entre les années 2000 jusqu'à aujourd'hui.

L'autonomie de l'association à aller chercher l'information et les interlocuteurs pertinents est aussi un levier important. Elle déploie ainsi des stratégies anticipatrices pragmatiques. Ils rencontrent dans cette dynamique Patrick Berger le 29 juillet dans le but de réfléchir à une végétalisation de leurs espaces. Une rencontre aura également lieu la semaine prochaine avec des commerces de plan Juvénal dans le but de réfléchir à développer plus de proximité avec les habitants de la résidence. A la rentrée prochaine, le 18 septembre, ils rencontreront lors d'une réunion pluridisciplinaire organisée par et avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 34 (CAUE 34) et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) : les Architectes des Bâtiments de France (ABF) et Montpellier Grand Cœur. Cette réunion de rentrée permettra de réfléchir aux solutions pour s'adapter aux augmentations tant dans la durée qu'en intensité des épisodes caniculaires induit par le dérèglement climatique.

De plus, l'association n'est pas en rupture de communication avec les établissements accueillant du public. Cette situation est donc favorable à la recherche de solutions pour l'une des problématiques que nous développerons dans la seconde partie.

L'AV2E est une association qui a bientôt 10 ans et vise à améliorer le cadre de vie des résidents. Les assemblées générales réunissent une trentaine de propriétaires de la résidence Juvénal née entre 1988 et 1989. Le cœur de l'association est composé de 7 actifs. Cependant, la difficulté qu'ils peuvent rencontrer est que les locataires n'y sont pas représentés. Cela peut venir générer des blocages en termes de cohésion sociale et d'engagement lorsqu'il va s'agir de mettre en place des actions collectives (prendre soin des plantes s'il y a mise en place de végétalisation près des immeubles, actes congruents dans l'utilisation des communs, participations aux actions de rencontres, plus rapide turn-over des locataires, prendre soin de voisins âgés).

L'association a déjà mis en place des moyens de communiquer avec les habitants propriétaires mais aussi locataires par des outils présents dans leur environnement proche et numérique : panneaux d'affichages placés stratégiquement près des ascenseurs et newsletter. Chaque année est organisée une fête des voisins qui réunit une cinquantaine de personnes. Seule cette année n'a pas vu la réalisation de cet événement.

Pour résumer les freins et les leviers de l'association :

- Freins :

* Les **locataires** ne sont pas représentés au niveau de l'association.

* Les **réseaux sociaux** non utilisés

- Leviers :

* Une association qui sait être **réactive** face aux problèmes qu'elle rencontre et les **anticiper**.

* Mise en place **d'outils de communication** directe

* Liens étroits avec le **syndic**

* **Dialogues** avec des partenaires et acteurs d'amélioration des lieux de vie ; avec les établissements privés et commerciaux de proximité

* Mise en place d'un moment intergénérationnel festif avec la **fête des voisins**

2. Recensement des besoins de l'association

Les membres de l'association se déclarent satisfaits de la réactivité des élus, de leur disponibilité et de la pertinence des documents qu'on leur fournit. Cependant, des questionnements restent en suspens concernant les prises en compte des citoyens dans les modifications urbanistiques notamment avec le carrefour qui va être construit. Des informations concernant les modalités de démocratie participative mises en place pour ce projet semblent demandées. Si des informations sont sollicitées pour ce projet, c'est un intérêt plus large qui est relaté pour la participation citoyenne et la prise en compte de cette parole dans les décisions qui les concernent. Ils se déclarent désireux de participer à une réflexion qui mène à une action.

Cette année des records de chaleurs ont été mesurés dans toute la France. Au point que le mois de juillet a été marqué par la déclaration de « l'état d'urgence climatique » dans la ville de Montpellier. La résidence de Port Juvénal, de par sa situation sur une place fortement minérale, semble être soumise à de fortes chaleurs. L'association AV2E rencontre d'ores et déjà des partenaires en mesure de leur apporter des réponses (ALEC, CAUE34, direction des espaces verts) et va relever les températures subies par la résidence dans les semaines qui suivent.

L'union des copropriétés, en lien avec l'association, ont d'abord pris en charge dans les années 2000 des problématiques liées aux dégradations des bâtiments ou à des incivilités (portes cassées, « clés qui voyagent », vols, pneus crevés). D'autres incivilités ont été mentionnées avec les deals, les motos ou le bruit lié aux établissements accueillants du public. Comme l'union des syndicats a déjà mis en place des vigils qui assurent leur sécurité et surveillent la résidence, la question des deals et des dégradations semble être plutôt maîtrisée. Bien que de l'amélioration est toujours souhaitée.

La question qui les préoccupe davantage est celle du bruit. La question des tramways et des heures de fins de services qui sont différents en fonction des lignes a été émise. Cependant, ce qui leur est plus signifiant est le bruit émis par les utilisateurs des discothèques et bars en face de la résidence, lorsque ces derniers sortent. Les horaires de fermeture étalés (de 2h à 7h) ont diminué l'intensité de la nuisance sonore sans pour autant la supprimer. Le dialogue existe entre les résidents et les

gérants de ces lieux. Il est à noter que le vigil de ces lieux demande aux utilisateurs de ne pas faire de bruit cependant, son périmètre d'action est limité au-devant du bar/ discothèque. Ainsi, cela n'empêche pas les utilisateurs de faire du bruit quelques mètres plus loin. Aucune solution n'est trouvée pour le moment. La brigade de nuit de la mairie est au courant de la situation et il a été indiqué aux membres de l'association qu'elle passerait bientôt pour observer la situation.

Un besoin secondaire identifié par l'association est un dysfonctionnement de l'utilisation du local à poubelles. Ce dernier a été mis en place pour éviter que les déchets ne se répandent sur l'étendue de pelouse en face de la résidence. Cette solution s'est avérée efficace mais conserve quelques points à améliorer pour la rendre totalement optimale.

Sur plus long terme ils sont désireux de travailler sur l'aménagement de leurs toitures et terrasses en identifiant ce qui peut être le plus économique et durable pour leur résidence.

Pour résumer les demandes de l'association envers la municipalité sont :

- Avoir des **solutions et informations** qui soient **concrètes et applicables** pour rendre leur résidence de Port-Juvénal la plus **habitable** possible face à l'une des conséquences du **dérèglement climatique** : la **chaleur**
- Trouver de **solutions** pour **diminuer** le bruit lié aux **bars et discothèques** présents devant leurs logements
- Etablir des **liens plus réguliers** avec leurs **élus** et être **davantage intégrés/ concertés** dans les **décisions qui concernent leur cadre de vie** (ils se demandent s'ils le seront pour le projet du prochain carrefour)

3. Propositions d'interventions

Cette dernière partie concerne la demande de l'association d'établir un devis horaire des différentes missions auxquelles je pourrais répondre au titre de ma profession. Ce devis est à titre indicatif et permet de résumer le travail que je pourrais réaliser s'ils me mandataient pour. Cette rencontre s'étant réalisée grâce à mon stage de fin d'études au sein de la municipalité, je laisse donc ce devis au sein de ce rapport dans une optique de transparence de mes actions.

Pour rappel, la psychologie sociale environnementale étudie les interrelations entre les individus au sein de leur(s) groupe(s) d'appartenance (dans ce cadre, il y a les locataires, les propriétaires, les utilisateurs des bars, les gérants de bars) et leur environnement (ici, la résidence d'Antigone qui donne sur les établissements privés et les rives du Lez). Elle vise à la compréhension des comportements et des cognitions des individus en contexte mais aussi accompagne vers des changements.

Livrable	Méthodologies utilisées	Heures approximatives
Travail sur la mémoire du lieu (215h)	Recueil des attentes précises des mandataires	5h
	Travail documentaire	35h
	Elaboration d'une grille de questions de base + test	10h
	Recrutement des participants	5h
	Parcours commentés (minimum 10)	Entre 1h et 2h/ parcours
	Retranscription complète pour corpus + mise en lien avec les photos et/ou vidéos	Entre 8h et 16h/ parcours
	Analyse de contenu	35h
	Document rédigé	35h
Création d'un livret d'accueil pour les nouveaux résidents (120h)	Elaboration d'une grille de questions de base + test	10h
	Recrutement des participants	5h
	Entretiens semi-directifs (minimum 10)	Entre 30min et 1h / entretien
	Retranscription complète pour corpus	Entre 4h et 8h/ entretien

	Analyse de contenu	15h
	Réalisation d'un prototype de questionnaire test/retest + passations	15h
	Analyse des questionnaires	5h
	Travail de recherche documentaire	Entre 5 et 20h
	Document rédigé	20h
Favorisation de l'engagement des locataires dans la vie du lieu, voire de l'association (100h)	Utilisation des étapes de la réalisation du livret (entretiens et questionnaires) pour extraire les sujets qui intéressent particulièrement les interrogés par le rajout de questions sur la thématique de leurs intérêts à participer dans le lieu et extraction de ces données.	35h
	Formation au réseau social plébiscité dans les questionnaires (si besoin)	5h
	En fonction des thèmes retenus : élaboration d'incitations à participer sur les tableaux (différentes modalités pour sélectionner la plus efficace)	35h
	Traitement des données	5h
	Organisation d'une réunion d'information (préparation + réalisation)	20h
Réalisation d'un protocole d'engagement pour la réduction des émissions de bruit chez les utilisateurs des établissements privés* (270h + 12 soirées) <i>* Pour que ce protocole puisse être expérimenté, il ne pourra être réalisé qu'en cofinancement et engagement des bars/ discothèques</i>	Analyse structurale de la représentation sociale du bruit chez les habitants de la résidence (du recueil à l'analyse)	100h
	Recueil de la gêne chez les résidents par questionnaire + analyse	35h
	Observations directes de moments identifiés comme provoquant des nuisances sonores	Au minimum 6 soirées
	Création d'un concours pour la réalisation d'une affiche d'information	10h
	Génération d'un (ou plusieurs) acte préparatoire engageant pour l'acte cible « diminuer les émissions sonores »	35h
	Formation du personnel qui sera en charge de la passation des actes préparatoires (création + réalisation)	20h
	Mise en place du protocole sur un à deux mois = observations (retour sur protocole si besoin)	Au minimum 6 soirées
	Recueil de la gêne chez les résidents questionnaire + analyse (comparaison avant/après pour voir si efficacité de la prise en charge)	35h
Elaboration d'un compte rendu de fin d'intervention	35h	